

Québec, le 16 mai 2007

Monsieur Marcel Blanchet  
Directeur général des élections  
et président de la Commission  
de la représentation électorale  
Édifice René-Lévesque  
3460, rue de la Pérade  
Québec (Québec) G1X 3Y5

Monsieur le Directeur général,

Je vous remercie bien sincèrement de vos félicitations quant au renouvellement de mes fonctions à titre de ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques.

À votre demande, je vous confirme que tous les éléments contenus dans le mandat qui vous a été confié le 21 décembre 2006 sont reconduits.

Entre autres points, et ce, de façon non limitative, votre avis est requis sur les effets liés aux éléments suivants :

- l'attribution des sièges de région calculée sur la base des régions administratives, et non des districts regroupant des circonscriptions contiguës;
- des listes régionales de candidats des partis politiques établies en fonction de l'alternance femmes-hommes;
- l'interdiction de la double candidature;
- l'utilisation de deux votes plutôt qu'un seul et l'introduction de mesures financières incitatives s'appliquant aux élus seulement;

...2

- des hypothèses de cartes électorales au regard de la délimitation des circonscriptions électorales et de l'attribution des sièges de liste sur la base des régions administratives;
- les élections générales à date fixe.

Je prends également acte du fait que vous ne serez pas en mesure de respecter l'échéance du 21 juin 2007 fixée dans ma demande initiale du 21 décembre 2006, et ce, pour les motifs évoqués dans votre lettre du 25 avril 2007.

Je vous rappelle que le décret m'autorisant à vous consulter sur les changements envisagés à la *Loi électorale* et sur leurs effets prévoit que je dois rendre compte de cette consultation au gouvernement dans les meilleurs délais.

Dans ces circonstances, je vous saurais gré de me transmettre votre rapport complet et final le plus tôt possible ou au plus tard le 21 décembre 2007, comme vous le suggérez dans votre lettre.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre responsable,



Benoît Pelletier